

## Le point de vue biblique - "Christ est la fin de la Loi"

Dans [notre précédent article sur ce sujet](#), nous avons vu que la [Loi de Moïse](#) est souvent utilisée comme **standard dans le but de mériter le salut**. Mais à la lumière de la Parole de Dieu, nous avons aussi vu que l'œuvre de Jésus-Christ à la croix est l'unique moyen que Dieu donne aux hommes pour l'obtention du salut. Ainsi, le salut n'est pas reçu grâce aux bonnes œuvres ou même à cause de notre fidélité à observer les [Dix Commandements](#), mais comme un pur don gratuit.

### L'unité de la Loi de Dieu

La Loi est une entité. Dans les textes bibliques, le mot hébreu pour désigner la loi est "Torah". Ce dernier, lorsqu'il est appliqué à la Loi de Moïse est toujours au singulier. C'est la même chose avec son équivalent grec Nomos pour les textes du Nouveau Testament. Ce fait est fort important parce qu'il démontre que la **Loi est indivisible**. Autrement dit, elle n'est pas simplement un code renfermant plusieurs lois, mais bien une seule loi qui renferme plusieurs ordonnances. Voilà qui nous aide à comprendre que la Loi doit être prise d'un seul bloc. Ainsi, on ne peut en retirer que ce qui fait notre affaire.

### Trois catégories composant la loi

Maintenant que nous comprenons que la Loi est indivisible, voyons les trois catégories qui la composent. D'abord, il y a les **règles cérémonielles**, ensuite les **règles légales** et enfin, les **règles morales**. Ce que le christianisme en Occident a surtout retenu de la Loi de Moïse est la partie morale. Évidemment, les règles cérémonielles reliées à la prêtrise et au culte du sanctuaire n'ont jamais été suivies par l'Église parce qu'il était évident que ces règles appartenaient à l'Ordre Aaronique, c'est-à-dire, les prêtres hébreux de l'Ancien Testament. **Ainsi, seules les règles morales, c'est-à-dire celles qui tranchent entre le bien et le mal, ont été observées par l'Église.**

### Un choix arbitraire

Encore aujourd'hui une énorme confusion règne dans l'esprit de bien des chrétiens. Même si nous savons fort bien que nous ne sommes plus sous la Loi de Moïse, il n'en reste pas moins que nous y retournons facilement. Certains enseignants diront que les règles cérémonielles et légales ne sont plus applicables à l'Église. Mais en ce qui concerne les règles morales, on les considère toujours utiles à cause de leur importance au niveau des relations sociales. Si on enlevait toute notion de bien et de mal, où le monde s'en irait-il? Cette manière de penser procède d'une mauvaise compréhension de l'œuvre de Jésus-Christ. Même si on admet que grâce à cette œuvre nous ne sommes plus sous la Loi, on ne peut s'empêcher d'y référer quand même lorsqu'une personne a une mauvaise conduite.

## "Christ est la fin de la Loi"

Ce texte de l'épître aux Romains (10.4) est de **la plus haute importance pour comprendre l'œuvre du salut accomplie par Jésus-Christ**. De plus, il est un puissant antidote contre les sectes religieuses qui manipulent des gens en se servant de la loi pour les maintenir dans la culpabilité et la condamnation. Le Nouveau Testament possède aussi des règles de bon comportement, mais ces règles ne sont jamais placées comme condition au salut. C'est un DON GRATUIT.

"Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché. Mais maintenant, **sans la loi est manifestée la justice de Dieu**, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu **par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient**. Il n'y a point de distinction. Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la Rédemption qui est en Jésus-Christ." (Romains 3.20-24)

Réal Gaudreault, pasteur de l'Assemblée Chrétienne La Bible Parle Saguenay